

## Règlement particulier du tournoi d'Uccle Sport (Challenge 12M) du 4 décembre 2023

1. Officiels :
  - Juge – Arbitre : Gary Daneels 0491 / 12 / 06 / 07 ou [garydaneels.JA@hotmail.be](mailto:garydaneels.JA@hotmail.be)
2. Dates et Terrains : Le tournoi se déroulera le Dimanche 4 décembre 2023.
3. Critérium : Le tournoi compte pour le Challenge 12 mètres.
4. Catégorie : Les joueurs et joueuses nés en 2017, 2018 et 2019 peuvent participer au tournoi. Les poules peuvent être mixtes.
5. Inscriptions : Sur le site officiel de l'AFT (pour l'affiliation au club, contacter le responsable club). Le club doit donc permettre l'ouverture d'une session pour les inscriptions en ligne.
6. Clôtures des inscriptions : Officiellement, 48 heures avant le début de l'étape à minuit.
7. Tirage au sort : Le jour même avant le début des matchs. La présence des inscrits est **obligatoire** 20 minutes avant l'heure du début des matchs.
8. Droits d'inscription : 7€
9. Règlement particulier :
  - Match en 1 set, premier à 12 points sans qu'il n'y ait 2 points d'écart
  - Comptage des points en formule « tie break » (A sert 1x puis B sert 2x puis A sert 2x...ainsi de suite + changement de côté après 6 points joués)
  - Le service s'effectue par un lancer de balle à la main à bras cassé au-dessus de la tête avec les pieds derrière la ligne de fond. La raquette est tenue par l'autre main au cœur de la raquette. Il n'y a qu'un seul service. Si la balle est « let », le service est à recommencer.
  - Le carré de service est constitué du demi-terrain opposé à celui du serveur, à l'exception du couloir de doubles du terrain 24m.
  - Le règlement entier est disponible sur le site de l'AFT
10. La tenue réglementaire de tennis est obligatoire.
11. La remise des prix se déroulera directement après le tournoi.
12. Les balles seront fournies par le club.

13. **NORMES COVID** : Les normes Covid éditées par les différentes instances fédérales, régionales ou communales seront d'application pour cette étape. Le règlement de l'AFT, à ce sujet, sera d'application.

Toute inscription implique l'adhésion au règlement général des tournois AFT ainsi qu'au présent règlement particulier. Le juge arbitre tranchera sans appel tous les cas non repris au règlement général de la FRBT et de l'AFT ou au présent règlement particulier.

Le Juge – Arbitre : Xavier De Leenheer